

CONSEIL DE DIRECTION

RELEVÉ DE DECISIONS DE LA SEANCE DU 30 OCTOBRE 2006

Le Conseil de direction, réuni le lundi 30 octobre 2006 à 8h30 en salle François-Goguel,

- a voté à l'unanimité moins une abstention la résolution autorisant le directeur à conclure des conventions de partenariat avec les lycées suivants dans le cadre de la procédure Conventions Education Prioritaire :
le lycée polyvalent Berthène Juminer à Saint-Laurent du Maroni (97), le lycée polyvalent Saint-Laurent II à Saint-Laurent du Maroni (97), le lycée polyvalent de Nord Atlantique à Sainte Marie (97), le lycée Joseph Gaillard en Martinique (97), le lycée Val de Seine au Grand Quevilly (76), le lycée Robert Schuman au Havre (76), le lycée Jules Uhry à Creil (60), le lycée et collège Henri Wallon à Aubervilliers(93), le lycée Suger à Saint-Denis (93), le lycée Alfred Nobel à Clichy-sous-Bois (93), le lycée W.A. Mozart au Blanc-Mesnil (93), le lycée Fernand Darchicourt à Henin Beaumont (62), la cité scolaire Emile Zola à Wattrelos (59), le lycée Charles Deulin à Conde-sur-l'Escaut (59) et le lycée du Noordover à Grande-Synthe (59).
- a approuvé à l'unanimité l'accord de partenariat international avec l'université de Pékin.
- a approuvé à l'unanimité l'accord de partenariat international avec l'université Fudan de Shanghai.